



Mercredi 9 janvier 2019– N°537



Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 15 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. **E-mail** : accueil.mairie@broons.fr **Site Internet** : www.broons.fr

Les vœux du Maire 2019

Au nom de toute l'équipe municipale, je viens aujourd'hui vous présenter mes vœux les plus sincères. A l'aube de cette nouvelle année 2019, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, une année de bonheur ce qui induit bien sûr, et principalement, la santé mais aussi la réussite dans tous les projets qui vous tiennent à cœur.

Mes pensées vont vers vous, mais également, ne les oublions pas dans ce grand tourbillon de nos vies modernes, vers ceux qui souffrent, les plus démunis et tous ceux qui nous ont quittés.

La vie ressemble en effet à une palette de peintre où chaque couleur a son rôle dans la réussite finale du tableau. Ainsi, l'année 2018 a connu des épisodes très colorés, avec en juillet des français qui scandaient à l'unisson d' « Allez les bleus » alors qu'en décembre le jaune était omniprésent sur tous les écrans.

Le plus beau des arcs-en-ciel a besoin de pluie et de soleil. La pluie symbole de tristesse et le soleil symbole de joie, il en va ainsi de la vie mais les deux sont nécessaires.

Il est aussi vrai que l'année 2018 n'a pas non plus été facile pour notre pays avec ces risques d'attentats toujours bien présents qui nous valent de continuer à fonctionner dans le cadre du Vigipirate ; saluons à cette occasion le travail remarquable de nos gendarmes et de nos pompiers.

Et si elle a été difficile pour beaucoup d'entre nous, elle a été encore plus douloureuse pour les personnes en situation de précarité malgré les balbutiements d'une reprise économique qui tarde encore à se concrétiser.

S'agissant de notre vie communale, si les réductions déjà drastiques des concours de l'Etat ne nous ont pas empêchés de garder le cap et si elles n'ont pas encore altéré nos engagements pour développer tout à la fois les atouts de notre ville et lui assurer un développement harmonieux, il nous faudra sûrement désormais exercer la plus grande vigilance dans nos choix budgétaires pour que la bonne santé financière de notre commune ne souffre pas de cette baisse importante des dotations de l'Etat.

Positivons malgré tout en dépit de ces nouvelles contraintes car il nous faut bien sûr continuer à avancer et trouver au contraire dans ces dispositions contraignantes les ressorts d'une solidarité nécessaire entre nous et des ressources indispensables qui nous permettront de satisfaire aux attentes de notre territoire.

Il nous est en effet indispensable de préserver ce qui fait de Broons sa force et son identité : le bien vivre ensemble, le respect de chacun et le progrès pour tous.

Au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le 11 janvier à la salle des fêtes, je développerai les événements communaux qui, comme autant d'étapes, ont jalonné l'année 2018, mais s'il en est un qui mérite d'être cité ici dès à présent, c'est bien le label « Villages Etapes » qui nous a été attribué, car tous les Broonais peuvent être fiers aujourd'hui d'appartenir à cette communauté très recherchée des communes labellisées.

L'année 2019 aura elle aussi son lot de grands travaux, certains à finaliser comme ceux de la Mairie, d'autres à poursuivre, je pense à la route de Plumaugat, à la place du Dr Laurent et au nouveau camping et d'autres enfin à démarrer comme ceux de la nouvelle salle de tennis.

En ce début d'année 2019, je forme donc à l'attention de tous les Broonais et tout particulièrement à tous les nouveaux venus, qu'ils soient en activité ou en retraite, des vœux tout simplement de bonheur au quotidien puisqu'il est vrai que cette conception du bonheur est totalement subjective.

A vous chefs d'entreprises, professionnels de santé, artisans, agriculteurs et autres créateurs de richesse tant économique que sociale présents sur notre commune, je souhaite la plus grande réussite dans vos projets, comptant sur vos engagements et votre indispensable créativité. La commune, vous le savez, a besoin de votre activité et de votre savoir-faire pour exister à l'échelle de nos territoires et subsidiairement pour le bien-être de tous ses habitants.

A toutes les associations, qu'elles soient culturelles, sportives, festives, caritatives ou autres, je souhaite également la réussite dans vos projets remerciant au passage du fond du cœur tous les bénévoles qui œuvrent au sein de ces associations et qui sont les partenaires indispensables des pouvoirs publics à l'échelle d'un territoire pour tisser le lien social et culturel entre toute la population et toutes les générations.

Souhaitant que vous soyez tous confiants en cette nouvelle année qu'elle vous permette de vous épanouir totalement, je vous présente une nouvelle fois à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux de Bonne et Heureuse année 2019.

Le Maire,
Denis LAGUITTON

INFORMATIONS MUNICIPALES

Populations légales au 1^{er} janvier 2016, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019

Population municipale : 2892

Population comptée à part : 49

Population totale : 2941 (population millésimée 2015)

Les enquêtes de recensement sont réparties sur cinq années pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants.

Broons a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2015.

Les résultats des comptages effectués par l'INSEE ne constituent que des éléments intermédiaires pour le calcul définitif des populations légales. Pour assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population est calculée à la même date, celle du milieu de la période 2014-2018, soit le 1^{er} janvier 2016

Les populations légales sont désormais actualisées tous les ans. Les populations légales millésimées 2016 peuvent être comparées à celles de 2011.

Année 2018 – Etat Civil

Naissances	22
Mariages	5
Décès	87

INFORMATIONS PRATIQUES

NOUVEAU ! Atelier Théâtre à Broons

L'atelier est dirigé par Antoine de La Roche, comédien professionnel, auteur et metteur en scène, directeur artistique de la compagnie *Le Combat Ordinaire* (Créhen).

Chaque mardi de 19h30 à 21h30 à partir du 29 Janvier, l'atelier peut accueillir dix à douze participants.

Cet atelier s'adresse à des personnes débutantes et non débutantes, adultes et adolescentes (à partir de 16 ans), qui souhaitent développer leur imaginaire et apprendre à dire un texte sur un plateau de théâtre.

Cet atelier propose l'apprentissage des fondamentaux techniques de l'art de l'acteur et chaque participant, sous la direction d'Antoine de La Roche, trouve sa propre manière « d'être » sur un plateau de théâtre.

L'ambiance de l'atelier est absolument détendue et bienveillante.

Après des exercices de théâtre simples et ludiques, le travail s'orientera sur le lien familial, à partir de photographies (que les participants apporteront ou auront prises entre les séances).

Nous chercherons à faire du théâtre à partir des situations de ces photographies : nous ferons « vivre » la photographie sous forme de monologues ou de dialogues écrits avec les participants tout au long de l'atelier.

Il s'agira de raconter une histoire qui sera fictionnelle.

Une présentation devant un public ami et familial aura lieu fin mai 2019.

Pour Adultes et Adolescents (à partir de 16 ans).

Du mardi 29 janvier au 21 mai 2019 (hors vacances scolaires - 12 séances).

Horaires : 19h30-21h30

Lieu : Maison des associations à Broons (1^{er} étage)

Participation: 80 € (pour les 12 séances de 2h).

Inscription à la Mairie de Broons

Antoine de La Roche est comédien de formation et vit depuis plusieurs années à Créhen.

Après des études d'histoire, il se forme en tant que comédien au conservatoire de Tours puis à l'Ecole Supérieure de la Comédie de Saint-Etienne. Permanent au sein du CDN (Centre Dramatique National) en 2002, il co-fonde en 2003 le collectif d'acteurs Le Théâtre La Querelle et participe à la création d'une vingtaine de spectacles tout en jouant avec de nombreux metteurs en scènes.

En 2013 il crée la compagnie *Le combat Ordinaire* et entame un travail d'écriture étroitement lié à la scène.

En 2015 il crée son premier texte *Les oies se gardent entre elles*, sur le non-dit familial, texte retenu par le comité de lecture de la Comédie Française, au Théâtre L'Echangeur à Bagnolet.

En 2018, il crée le spectacle *De toutes pièces* à partir de trois comédies en un acte de Tchekhov et tourne dans les communes de l'agglomération de Dinan (Quévert, Broons, Pleslin-Trigavou, Créhen).

En Juillet 2019, il présentera le spectacle *Juste la fin du monde*, de Jean-Luc Lagarce, en tournée dans les communes de l'agglomération de Dinan et notamment à Broons le mercredi 17 juillet.

ENTREPRISE

Côté Coupe

Le salon de coiffure situé 14 rue de la Barrière sera fermé du lundi 21 janvier au lundi 28 janvier.

Tél : **02.96.84.61.07**.

Les petites annonces paraîtront sur le prochain BIB.

FESTIVITES EN JANVIER

(Salle des fêtes)

Jeudi 10 : Assemblée Générale du Club de l'Amitié Broons à 14h.

Vendredi 11 janvier à 18h30 :

Vœux à la population

Samedi 12: Loto avec DOM Animation, Club des Ifs Trémeur.

Dimanche 13: Thé dansant avec la Belle Epoque, FNACA Broons/Trémeur.

Samedi 19: Loto avec DOM Animation, Club de Basket Broons.

Dimanche 20 : Thé dansant avec le Bon Temps, association des donateurs de sang.

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

02/12/2018 : Diego PLESSIX LEDRU

05/12/2018 : Ewen SARAZIN

07/12/2018 : Rose LEFEUVRE

20/12/2018 : Soan BRÉGEON

Décès :

07/12/2018 : Mme Madeleine GAULTIER née BERHAULT, 31 rue de Brondineuf, 93 ans.

10/12/2018 : Mme Hélène AMELOT née CHEVALIER, 27 rue de la Barrière, 90 ans.

18/12/2018, Mme Odette GESRET née GESRET, 2 rue du 19 Mars 1962, 87 ans.

19/12/2018, M Maurice PICQUET, 27 rue de la Barrière, 81 ans.

26/12/2018 : Mme Evelyne ODIE née RESLOUX, 15 rue du Bellouard, 65 ans.

28/12/2018 : Mme Sophie GRANDPIERRE, 38 rue de Brondineuf, 46 ans.

POUR MEMOIRE

Groupe médical : **02.96.84.61.47**

Groupe vétérinaire : **02.96.84.61.46**

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44**

Infirmier libéral : **M Rohrbacher : 06.07.75.21.20**

Dinan Agglomération : **02.96.87.14.14**

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**

Gendarmerie : lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél : **02.96.84.60.17**.